



Tél.: (819) 326-5624
Fax.: (819) 326-7065

Municipalité de Val-des-Lacs

349, chemin Val-des-Lacs,
Val-des-Lacs, (Québec) J0T 2P0

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par les règlements d'urbanisme de la municipalité.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

Lors d'une séance tenue le 26 janvier 2016, le conseil a adopté le premier projet de règlement numéro 367-16-03 visant à :

– AJOUTER LA DÉFINITION D'ÉTABLISSEMENT COMMERCIAL, D'ÉTABLISSEMENT D'AFFAIRES, D'ÉTABLISSEMENT INDUSTRIEL, D'HABITATION ET DE SUPERFICIE BRUTE TOTALE DES PLANCHERS.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 22 mars 2016 à 19 h au 349, chemin de Val-des-Lacs, Val-des-Lacs. Au cours de cette assemblée, on expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet est disponible à l'hôtel de ville, situé au 349, chemin de Val-des-Lacs, Val-des-Lacs du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h, sauf pour les congés fériés.

Donné à Val-des-Lacs, le 9 février 2016.

Me Sylvain Michaudville
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 9 février 2016 entre 9 heures et 16 heures.

En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 9 février 2016.

Me Sylvain Michaudville
Secrétaire-trésorier